

Bien vivre à Cagny

N° 14 - Juillet 2023

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES



13 mars 1943 - 18 mars 2023





Se souvenir du passé.

Nous avons commémoré le samedi 18 mars dernier le 80^{ème} anniversaire des bombardements du samedi 13 mars 1943. Nous avons également évoqué à cette occasion le bombardement du 15 mars 1944.

Ces bombardements qui visaient la gare de Longueau ont fait de nombreuses victimes civiles à Cagny, Boutillerie et Longueau et ont également causé la mort de nombreux jeunes pilotes.

De nombreux Cagnysiens nous ont accompagnés lors de cette cérémonie au monument aux morts de la commune, avec les anciens combattants, le souvenir français, les parents d'élèves et les écoliers.

Les derniers témoins de ces tristes événements étaient également présents ce samedi et j'ai été heureux de les mettre à l'honneur.

Il me semble important d'avoir connaissance de ce qui s'est passé dans la commune, de le partager avec les plus jeunes afin de se souvenir.

Je remercie sincèrement les parents d'élèves présents avec leurs enfants qui porteront par la suite ce devoir de mémoire.

Et se projeter dans l'avenir.

Nous avons profité de cet événement historique pour faire découvrir aux cagnysiens présents les travaux de l'école communale.

Depuis, une partie des écoliers accompagnés de leurs parents ont eux-mêmes assuré le déménagement de leurs classes dans les nouveaux locaux.

Enfin le 3 mai dernier la rentrée des classes a pu se faire pour l'ensemble des écoliers sur un seul site.

Pour autant, les travaux de l'école ne sont pas totalement terminés.

Place néanmoins maintenant aux travaux de construction d'une nouvelle cantine et garderie, objectif initial et prioritaire de notre mandat.

Nous sommes aujourd'hui au milieu de ce mandat et vous découvrirez dans ce bulletin les principaux dossiers sur lesquels nous travaillons, projets qui ont été présentés à plus de 300 personnes lors de la cérémonie des vœux du 20 janvier dernier, cérémonie que nous n'avions pu organiser pendant 3 années en raison de la crise sanitaire.

Mais je veux revenir sur un projet présenté dans notre journal précédent en octobre dernier : le projet de coupure de l'éclairage la nuit.

Comme cela vous a déjà été expliqué, nous sommes, contrairement à de nombreuses communes, protégés de l'augmentation des tarifs de l'électricité jusque la fin de l'année. Mais le contrat « groupe » auquel nous avons adhéré se termine. Nous connaissons donc prochainement le nouveau tarif de l'énergie et nous prendrons ensuite notre décision, afin d'éviter une augmentation importante de nos dépenses de fonctionnement et peut être une nouvelle augmentation de la fiscalité que je souhaite absolument éviter.

Cette éventuelle décision suscite des questions légitimes, dont nous avons débattu en réunion publique avec les habitants des lotissements gare le 23 septembre dernier, des réactions aussi telle celle parue dans le courrier des lecteurs du courrier Picard en novembre dernier que vous trouverez en page 18.

Autre sujet qui ne nous concerne pas directement mais qui mérite notre intérêt, il s'agit du dossier d'agrandissement du centre de traitement des déchets ménagers avec une concertation en cours dans 12 communes qui est développé dans ce bulletin.

Et sujet important qui nous concerne tous, la sécheresse avec une canicule très précoce qui nous oblige à modifier nos comportements. (voir article p.15)

Enfin, et c'est une bonne nouvelle, notre village est placé en 3^{ème} position parmi les communes de 500 à 2000 habitants du département de la somme au palmarès des villes et villages ou il fait bon vivre.

Je vous souhaite de belles vacances.

Bien à vous

Alain Molliens



Cagny : classement au palmarès 2023 villes et villages où il fait bon vivre

Position au niveau départemental

Position départementale

14 / 772

Position parmi les communes de 500 - 2000 habitants dans le département

3 / 192

Retour sur les vœux du Maire



C'est devant une salle comble, plus de 300 personnes, que Monsieur le Maire a présenté ses vœux aux Cagnysiens le 20 janvier dernier.

Après deux années de crise sanitaire, les personnes présentes ont apprécié de se retrouver pour ce moment d'information et de convivialité.

Un diaporama a été projeté, reprenant les principales réalisations de la commune depuis mars 2020, début du mandat électoral.

Les principaux projets ont également été présentés, en particulier les projets de logements chemin de l'épinette ainsi que les projets de logements et de



« béguinage » dans le parc de l'Ehpad.

Nos invités, Mesdames Pompili et Fongueuse ainsi que Monsieur Duflot se sont également exprimés.

Le cocktail qui a suivi les prises de parole a été très apprécié par l'ensemble des participants.



3 > RETOUR SUR LES VOEUX DU MAIRE

4 > FINANCES

Taxe d'enlèvement des ordures ménagères
Une solution pour réduire les déchets : le compostage Valopole

5 > PROJETS

École : les principaux travaux de l'école sont terminés, place au déménagement !
Travaux de la cantine-garderie
Travaux de l'école

6 > VIE SCOLAIRE

7 > BIBLIOTHÈQUE

11 > JARDINS COMMUNAUX

Les jardins ouvriers communaux de Cagny sur le territoire d'Amiens

12 > COMITÉ DES FÊTES

Repas des aînés
Rèderie
Pâques
Fête des voisins XXL

13 > VIE DE LA COMMUNE

Un spectacle et des sourires
Mais la magie s'est arrêtée...
Une tournée en avance

14 > TRAVAUX EN COURS

Travaux de voirie rue Jean Catelas
Rave party Vallée aux loups
Sécurité chemin de l'épinette
Éclairage LED
Stationnement rue des Prés

SOMMAIRE

15 > INFOS

EHPAD
Registre nominatif communal
Plan Canicule

16 > NOS CAGNYSIENS ONT DU TALENT...

Amandine : passion nature

18 > INFOS

Réponses au Courrier Picard
La Liste Bien Vivre à Cagny
Parole à l'opposition
Etat civil

Taxe d'enlèvement des ordures ménagères

Vous le constaterez à l'automne lorsque vous recevrez votre avis d'imposition, la TEOM (Taxe d'enlèvement des ordures ménagères) augmente cette année.

Cette taxe a été fixée à 9.53%, qui était le taux en vigueur jusque 2018.

Pourquoi cette augmentation ?

Depuis plusieurs années la métropole Amiénoise encourage les habitants à trier les déchets. C'est pour cela que nous avons des zones de tri sélectif sur toutes les communes métropolitaines.

Les déchets recyclés sont ainsi valorisés et revendus.

Depuis 2020 le prix des matières recyclées a fortement baissé. Parallèlement à cela le coût de l'énergie a augmenté, impactant l'activité collecte et l'activité traitement de ces déchets.

Enfin et surtout la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) est passée de 24€ la tonne en 2019 à 51€ aujourd'hui, et elle sera de 65€ la tonne l'année prochaine.

Cette taxe est calculée sur le tonnage des déchets non recyclés qui sont enfouis.

Les deux leviers pour tenter d'équilibrer rapidement le budget sont la réduction des dépenses et l'augmentation des recettes, donc l'augmentation de la TEOM.

La diminution des dépenses pourra être réalisée par la réduction des horaires d'ouverture des déchetteries, en test actuellement, avec des fermetures entre 12h30 et 14h ainsi que 3 demi-journées par semaine, les lundi et jeudi matin ainsi que le dimanche après midi.

Le plan de ramassage de certains

déchets pourrait être revu, par exemple pour les bacs «verts» qui sont ramassés chaque semaine et qui pourraient être relevés tous les 15 jours dans une majorité de communes de la métropole, essentiellement les communes rurales.

En effet, il est plus facile de stocker un container à l'extérieur de son habitation avec des déchets qui s'accumulent lorsque l'on a un jardin ou un terrain.

Si cette solution est retenue, elle ne sera mise en place qu'à partir de 2026.

Amiens Métropole est en effet liée par un contrat qui prend fin en janvier 2026.

Enfin il faudra surtout à l'avenir encore mieux trier, et composter afin de réduire les déchets à enfouir.

Une solution pour réduire les déchets : le compostage

Amiens Métropole organise avec des associations partenaires «en savoir plus, les Recyclettes Amiens et le réseau compost citoyen Hauts de France», des formations de sensibilisation au compostage.

Pour les habitants qui se lancent ou souhaitent consolider leur pratique de compostage, qui désirent acquérir des

compétences techniques pour installer et surtout entretenir leur composteur ou leur lombricomposteur, cette formation permet:

- de découvrir les techniques de compostage
- de maîtriser les apports, de savoir gérer et entretenir son composteur
- de savoir utiliser son compost

Pour rappel Amiens Métropole accorde une subvention de 30 Euros pour l'acquisition de composteurs.

Une nouvelle formation «sensibilisation aux bases du compostage individuel» se tiendra le samedi 23 Septembre prochain de 9h30 à 12h à la mairie de Cagny

VALOPOLE

Valopole est le nom du projet industriel de recyclage et de valorisation des déchets sur le territoire de Boves.

L'entreprise VEOLIA intervient sur le territoire métropolitain de la collecte des déchets au traitement final avec l'objectif de valoriser le maximum de ces déchets et de limiter l'enfouissement.

Veolia souhaite développer un nouveau site sur le territoire métropolitain, à proximité du site existant de la Secode, sur la commune de Boves à mi-chemin de Boves et de Sains en Amienois.

Ce nouveau site permettrait, nous dit l'entreprise, d'améliorer la valorisation des déchets par la production de nouvelles matières premières et d'énergie.

Ce projet impacterait 48 hectares de terres agricoles, permettrait de diviser par 2 le recours au stockage et à l'enfouissement des déchets et devrait créer à l'horizon 2026 50 emplois directs.

La commune de Cagny n'est pas directement impactée car

les nombreux camions qui desservent la Secode arrivent par l'entrée 33 de la rocade et partent sur Boves pour ensuite prendre la départementale Boves St fuscien, juste avant les premières maisons de Boves, puis rejoignent le centre de traitement par un barreau spécialement créé à cette occasion.

Nous sommes néanmoins dans le périmètre de « concertation préalable » comme 11 autres communes.

Un site internet «www.valopole.fr» est à votre disposition pour toutes informations, ainsi qu'un dossier d'information en mairie.

Une réunion publique est prévue le vendredi 7 juillet à 19h en mairie de Boves.



ÉCOLE

Les principaux travaux de l'école sont terminés, place au déménagement !



Le déménagement avec les parents d'élèves et les écoliers

Le 15 avril dernier est une date importante dans le projet de réhabilitation de l'école.

C'est sous le soleil Picard (c'est à dire la pluie et le brouillard ou inversement) et une motivation sans faille que les parents d'élèves, les écoliers de Cagny, les élus, le personnel parascolaire ont mis du cœur à l'ouvrage pour déménager les deux classes de CE et CM de l'école rue Louis Balédent.

Pour le plus grand plaisir de nos écoliers, la municipalité avait distribué des casques de chantier à nos petits écoliers.

Ainsi, ils ont pu mettre la main à la pâte en déménageant chaises, tables, bureaux, vélos et ballons comme de vrais professionnels !

Objectif réussi ! Les enfants et les équipes pédagogiques disposent dorénavant de locaux fonctionnels,

adaptés où il fait bon vivre et apprendre.

La fin de cette première phase impulse le top départ de la seconde, c'est-à-dire la rénovation totale de la cantine qui devrait prendre fin au 1^{er} trimestre 2024.



TRAVAUX DE LA CANTINE - GARDERIE

Les travaux de gros œuvre ont démarré à la mi-avril juste après le déménagement.

Pour rappel, les anciennes salles de classe, le couloir et le préau attenant seront transformés en trois espaces : cuisine, cantine et garderie.

C'est un ensemble d'environ 150 m² de plein pied qui sera totalement dédié au parascolaire.

Cette nouvelle cantine nous permettra d'accueillir les plus jeunes écoliers sur un espace réservé.

L'objectif fixé est d'accueillir les enfants avant la fin de l'année scolaire 2023-2024.

Une réflexion est en cours sur le choix du matériel qui sera commandé dans les prochaines semaines.

À l'issue de ces travaux, nous bénéficierons donc d'un ensemble totalement dédié au scolaire et au parascolaire sur un même site proche de la bibliothèque et de l'aire de jeux. La dernière étape sera de mieux sécuriser "le parvis" entre l'école et la cantine/garderie.



Travaux de l'école

Les principaux travaux se sont terminés à la veille des vacances de Pâques.

Ce qui a permis aux enfants et aux enseignantes d'intégrer leur nouvelles salles de classe dès le 2 mai dernier.

La prochaine étape consistera au remplacement des vitres et châssis sur la face nord de l'école maternelle, ce qui permettra d'isoler parfaitement les locaux.

L'aménagement de la classe et du dortoir des TPS maternelle est prévu ensuite.

Parallèlement à cela, les vitres des nouvelles classes devraient être décorées par les enfants de l'école.

Autre étape, la cour de l'école sera sécurisée par l'installation d'un nouveau grillage rigide.

Nous avons également prévu d'installer des stores ou des voiles d'ombrage pour procurer de

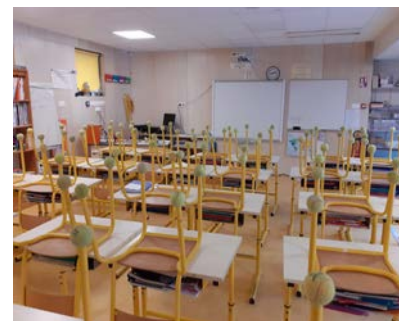


Salle de classe



l'ombre et plus de fraîcheur aux écoliers. Nous sommes bien sûr à l'écoute de toutes les suggestions.

Enfin il est prévu de planter des arbres à l'automne et de refaire les pelouses au printemps prochain.



VIE SCOLAIRE

La nouvelle école est chouette car on est plus proches des maternelles. Il y a plus d'espace et plus de matériel dans la cour. On peut jouer avec les maternelles et les petits frères et petites soeurs. La classe est un peu plus petite que l'ancienne, surtout parce qu'on n'a plus de couloir. Mais elle est plus moderne que celle d'avant. Les murs en bois sont plus jolis et on peut mieux ranger les livres et les affaires. Le sol est moins glissant maintenant et les objets qui tombent font moins de bruit.

Les toilettes sont bien mieux: les filles et les garçons sont séparés.

Par contre, on a chaud dans la classe, il y fait plus chaud que dans l'ancienne et on doit fermer les vitres pendant la récréation des petits.

La classe de CE1/CE2

Nous sommes contents d'être avec les élèves des autres classes. La classe est toute neuve, c'est très agréable.

Depuis 2 jours, il fait très chaud dans la classe. Dans la journée, il

y a trop de lumière: on a du mal à bien voir le TBI.

Dans la cour de récréation, il n'y a pas d'ombre et il fait donc très chaud.

La classe des CM1/CM2

Nous apprécions vraiment le fait d'être réunis. Les échanges sont plus faciles à tous les niveaux.

L'équipe pédagogique.



En attendant les vacances de Pâques, moment apprécié de légèreté, avec la venue de Vincent Horcholle de la compagnie Farandole. Découverte d'instruments (irlandais, grec, ou italien entre autres), chansons, gigue et rondes étaient au programme pour le plus grand plaisir des petits de CP CE1 CE2... et des encadrants.



La bibliothèque s'est portée volontaire pour accueillir un atelier de sensibilisation au compostage. Financé par Amiens Métropole et animé par l'association « Les recyclettes », il permet aux grands élèves attentifs d'approfondir leurs connaissances sur le sujet à l'aide d'explications détaillées notamment quant au tri adéquat. Reste à mettre en pratique.



Que du bonheur !

La même Piaf nous a quittés il y a 60 ans. Pour rendre hommage à cette grande dame de la chanson française, la bibliothèque a accueilli le **9 juin un duo accordéon-chant**. **Catherine Dargent**, que l'on avait eu l'occasion d'entendre quand elle accompagnait pour quelques chansons en octobre dernier Arnel Amiot au piano-chant assura entièrement le spectacle « L'accordéoniste », avec pour accompagnateur un magicien de l'accordéon **Sergio Tomassi** (« peinture » en la matière, qui fut celui



notamment de Barbara, Juliette Gréco, Serge Lama...) Quelques soixante personnes s'étaient déplacées. Public chaleureux (indépendamment de la température estivale ambiante !) et participatif, emporté par les chansons à texte qui se sont réveillées de leur mémoire et ont rendu cette soirée très conviviale. *Chapeau les artistes !*



COMMÉMORATION

Il y a 80 ans le Samedi 13 mars 1943 à 15h



Le temps est gris mais il fait doux dans notre village à quelques jours du printemps ce 13 mars 1943.

Notre village vit à l'heure allemande depuis juin 1940, mais les nombreux habitants qui ont fui les combats du sud d'Amiens sont revenus et la vie a repris son cours presque normal.

Chacun vaque à ses occupations traditionnelles dans la commune.

Il est un peu plus de 15h quand le bruit des premiers avions se fait entendre.

1h30 plus tôt, sur des bases situées au sud-ouest de l'Angleterre 80 B17 ce que l'on appelle les forteresses volantes décollent en quatre groupes de 20 appareils.

Objectif principal : la gare de Longueau

Objectif secondaire : la gare d'Abbeville.

En même temps un autre groupe d'une vingtaine d'appareils décolle pour une diversion sur la mer du Nord et le Pas de Calais.

La gare de Longueau est à cette époque un grand centre ferroviaire, un des plus grands au nord de Paris, équipé pour la réparation des locomotives. Il comprend un dépôt de 150 à 200 locomotives.

Les 4 groupes, les 4 boîtes ont décollé de 13h à 13h30, se sont regroupés et traversent la manche en direction de Cayeux sur mer.

Les conditions climatiques sont défavorables sur la manche avec des nuages, de la pluie et une visibilité réduite.



Les groupes vont se disperser et les bombardiers vont pénétrer en France plus au sud-ouest, au-dessus de Dieppe.

Conséquences : une DCA plus importante que prévue, 5 B17 endommagés qui repartent à la base, et un groupe qui va dévier sa trajectoire et qui va se tromper d'objectif.

A 15h15 le premier box de 17 appareils survole St Fuscien à 6300m d'altitude et largue 106 bombes exactement.

Puis le second box de 19 appareils largue 114 bombes

Le troisième groupe est celui qui a dévié. Le leader de la formation aperçoit un centre ferroviaire et donne l'ordre à son box de bombarder cette gare aperçue à travers la brume.

112 bombes vont être larguées sur cette gare qui est celle de Romescamps dans l'Oise, à la frontière de l'Oise et de la Somme.

Le groupe va néanmoins continuer son vol pour accomplir un demi-tour le ramenant vers l'Angleterre et va se retrouver au-dessus de Cagny Longueau. Un B17 qui n'avait pas pu larguer ses bombes sur Romescamps va alors lâcher 6 bombes de 500kg chacune.

Enfin le 4ème groupe de 19 B17 est dans le sillage du 3ème qui s'est trompé de cible. La mauvaise visibilité en altitude a entraîné une dispersion des appareils.

2 B17 vont larguer leurs bombes sur Romescamps également.



1 B17 va attaquer la gare de Bacouel dans l'Oise, un autre va bombarder la gare de Crevecoeur.

7 bombardiers vont arriver sur Cagny et Longueau à plus de 8000m d'altitude et vont larguer 42 bombes.

Les 8 appareils restants sont distancés et décident alors de faire demi-tour, de remonter la vallée de la Somme et d'attaquer leur objectif secondaire, le centre ferroviaire d'Abbeville.

Au total 258 bombes de 500kg et 10



bombes de 250kg vont être larguées en quelques minutes sur Cagny et Longueau.

Plus de 130 T d'acier et d'explosifs vont tomber sur les voies ferrées et sur les deux communes.

Les pilotes américains sont jeunes, moyenne d'âge 23 ans.

Ils doivent bien sûr accomplir leur mission mais ils pensent aussi, et c'est humain, à rentrer le plus rapidement possible à leur base de l'autre côté de la manche.

Donc, bien sûr, rester le moins longtemps possible sur l'objectif protégé par une forte DCA et bien sûr par la chasse allemande qui a décollée.

Les conditions climatiques, la DCA, les chasseurs allemands, l'imprécision des systèmes de visée, la hâte de quitter la zone d'attaque et de faire demi-tour, tout cela a des conséquences terribles :

40 impacts de bombes seront comptabilisés sur les voies ferrées,

50 impacts de bombes seront comptabilisés au sud /sud est donc sur Cagny,

Idem sur la cité cheminote de Longueau.

Des impacts seront observés sur l'aérodrome de Glisy qui n'était pas visé mais aussi sur Camon, Lamotte Brebière et jusqu'à Bussy les Daours à plus de 15 km de Longueau.

A Cagny c'est la zone comprise entre l'église et l'Avre qui va se trouver sous les bombes.

16 personnes vont trouver la mort à Longueau,

11 personnes à Cagny Boutillerie,



Plus de 50 personnes seront blessées.

Sont décédés à Cagny :

Mr Laurent Delaporte Directeur de la blanchisserie Deneux qui a juste eu le temps de pousser son épouse dans l'escalier de la cave et qui n'a pas eu le temps de descendre s'abriter.

Mme Delaporte sera secourue, gravement blessée.

Mr Arsène Cavé était avec Mr Delaporte dans la maison, On le retrouvera «soufflé» par l'explosion dans une haie derrière la maison.

Mr Vital Lefebvre qui se trouvait dans sa maison rue Latapie.

Mme Renée Caudeville dans sa maison près du chateau rue Latapie.

La petite Monique Lavielle 2 ans dans sa maison également près du chateau rue Latapie.

Roger Ployart, un jeune de 19 ans, qui sera retrouvé plusieurs jours après par ses amis, René Molliens et Michel Hedoux, sous une grange dans la ferme Faquet rue Mallet.

La famille Berton à Boutillerie : le père Leopold, son épouse Gabrielle et leurs 3

enfants Andrée 17 ans, Pierre 16 ans, et Agnes 3 ans.

15h15 tout a été très vite.

Les derniers avions sont repartis en direction de Berck sur mer.

Des Spitfire les attendent pour les escorter car une soixantaine de chasseurs allemands, des fock wulf 190 ont décollé et attaquent les B17 sur le chemin du retour.

4 chasseurs allemands et 5 Spitfires seront abattus lors de ces combats.

A noter qu'une escadrille allemande était commandée par un des as de la chasse allemande le commandant Galland, à l'époque, 104 victoires homologuées, qui était un descendant de huguenot Français.

Alain Molliens
Mars 2023

Ces informations m'ont été communiquées par Mr Jean-Pierre Ducellier, historien expert de la guerre aérienne dans le nord de la France.

Merci à Michèle Biharé pour sa participation ainsi qu'à Nicolas Bernard et Frédéric Drouvin du Souvenir Français pour la très belle exposition présentée en mairie.

Commémoration du 11 Novembre

Les commémorations du 11 novembre dernier ont permis de mettre à l'honneur Hippolyte Jacob, le premier soldat de Cagny mort au combat en Août 1914.

C'est en présence de ses petits-enfants Marie Claude, Anne Marie, Yves et Jean Marie, et de ses arrières petits-enfants, que la photo de ce «poilu» a été dévoilée.

Les 17 combattants de Cagny morts durant la première guerre mondiale ont désormais un visage, celui d'Hippolyte.



Ces témoignages ont été recueillis il y a plus de 20 ans

Alain Molliens
Mars 2023

Mme Francine Ketterlé rue Latapie Cagny

«J'étais en classe ce samedi après-midi, en cours de travail manuel. Nous avons entendu les sirènes d'alerte et notre institutrice, Madame Morgand, nous a crié de nous mettre sous les tables.

Les carreaux de notre classe ont alors volé en éclats.

L'alerte passée, nous avons quitté l'école et nous avons vu que les maisons juste en face de l'école étaient détruites.

Ma maison rue Latapie était aussi détruite. Ma mère, qui s'était réfugiée dans notre cave était blessée à la jambe.

Mon père, Mr Vital Lefevre, qui descendait également s'abriter à la cave, avait été tué dans l'escalier.

Nous nous sommes ensuite rendus à la cité du chemin de fer, aujourd'hui le bois des roses, entre l'Avre et les voies ferrées. Les maisons dans cette zone, proche de la gare, étaient intactes».

Mr René «Michel» Hédoux rue Wasse rue Jean Catelas aujourd'hui

«J'étais dans la maison, derrière la forge, quand j'ai entendu les avions et, aussitôt après, les premières bombes sont tombées. Je me suis réfugié sous la table. Le souffle des explosions était terrible. Le bombardement a duré une quinzaine de minutes environ. Les avions arrivaient par vagues successives. Peu après la fin de l'alerte, les sauveteurs de la défense passive sont arrivés. Toutes les victimes ont été retrouvées rapidement, sauf mon ami Roger Ployart qui a été retrouvé plusieurs jours après dans les décombres de la ferme Faquet où il travaillait».

Mme Etienne Dupont rue Latapie

«Notre maison se trouvait face à l'église, à côté du château. J'étais assise dans la cuisine et je tricotais quand Madame Dubos, qui passait devant la maison, a entendu les avions arriver.

Elle a crié pour entrer se réfugier dans notre cave, avec ma mère, ma cousine

et une autre dame que je ne connaissais pas.

La maison a été détruite et je suis restée bloquée par une poutre tombée du plafond.

C'est mon père, qui était sur la place quand le bombardement a débuté, et qui s'était réfugié sous un camion avec son chien, qui est venu me dégager.

Juste à côté de notre maison, Madame Caudeville, qui s'était réfugiée dans les caves du château, a été tuée».

Mme Ginette Delaporte rue Latapie

«Nous avons entendu les premières bombes tomber et nous nous sommes précipités dans la cave. Notre maison a été totalement détruite et je me souviens que mon oncle, Monsieur Cossin qui dormait car il avait travaillé la nuit précédente, s'est retrouvé dans la cave sur son lit.

Dans une maison voisine, la petite Monique Lavielle, 2 ans, a été tuée dans les bras de sa mère».

Mr Maurice Delaporte rue Mallet

«Je travaillais à la Caisse d'épargne à Amiens quand on m'a prévenu que Cagny était touché par les bombardements. Je suis revenu le plus vite possible sur ma bicyclette et, en arrivant, j'ai découvert ma maison en ruines.

Les secouristes venaient de sortir ma mère de la cave où elle s'était réfugiée.

Mon père la suivait quand la bombe a frappé notre maison. C'est dans l'escalier que nous l'avons retrouvé, mort, avec notre chien qui jappait à ses côtés.

Monsieur Cavé, qui était avec lui, a été retrouvé, exsangue dans la haie qui bordait notre jardin».

Témoignages Longueau

Mr Henri Lippens 14 ans à l'époque

«Quand nous avons entendu les sirènes mes parents nous ont demandé de descendre à la cave.

Je ne les ai pas écoutés et je suis resté dans le grenier pour regarder les avions qui arrivaient par vagues successives.

Je voyais les bombes se détacher des avions et venir vers moi, comme attirées par un aimant.

Quand les premières bombes ont explosé sur Cagny je suis vite descendu à la cave retrouver mes soeurs et mes parents»

Quand le silence est revenu, nous sommes sortis de notre maison.

Juste en face de chez nous, un cheminot qui revenait de son travail avait perdu toute sa famille....

Mme Paulette Lippens Molliens 18 ans à l'époque

«Nous étions réfugiés dans la cave de notre maison rue Fayolle. Le bruit était assourdissant.

Le sol tremblait à chaque explosion et nous pensions que la cave allait s'effondrer sur nous.

Ensuite le silence est revenu et nous sommes sortis avec nos voisins comme hébétés dans la rue.

Les maisons dans notre rue étaient quasiment intactes, par contre dans les 2 rues parallèles à la nôtre devant nous et derrière nous tout était détruit.....»

Témoignage Mr André Desrumeaux Boutillerie

«La ferme Berton se trouvait rue du bel air et la cave avait la réputation d'être la plus robuste du quartier.

Quand les sirènes d'alerte ont retentis les enfants de l'école de boutillerie qui se trouvaient à une centaine de mètres de la ferme sont sortis pour aller s'abriter dans cette cave .

Mais les premières bombes commençaient à tomber et les enseignants ont fait coucher les écoliers sur le sol dans la cour de l'école .

Quelques instants plus tard, une bombe, une seule, tombait sur la ferme et sur la cave que les écoliers devaient rejoindre, cave où s'était réfugiée la famille Berton».

Les jardins ouvriers communaux de Cagny sur le territoire d'Amiens.

Curieux titre, mais révélateur de la réalité. En effet, la commune de Cagny est propriétaire d'un ensemble de jardins municipaux, situés à la limite de Cagny, à Amiens, en bordure d'Avre derrière le site des Papillons blancs. L'adresse exacte est « ruelle du marais aux vaches ». Certains connaissent bien, d'autres pas du tout. Ladite ruelle est partagée en son milieu, entre Amiens et Cagny, ce qui peut parfois susciter des « oublis » dans l'entretien, la desserte postale ou le ramassage des déchets ménagers, mais ça, c'est une autre histoire.

Le site est très agréable par ces fortes chaleurs d'été car il bénéficie de l'ombrage de la peupleraie communale et d'un rieu qui permet l'arrosage d'une partie des jardins.

La terre cultivable est principalement constituée de tourbe, une terre noire compacte très fertile.

L'hiver est plus rigoureux et apporte parfois son lot d'inondations. La nature est ainsi faite, il n'y a pas d'agriculture sans aléas climatiques.

Les 75 jardins sont constitués à partir d'une quarantaine de parcelles cadastrales du domaine privé de la commune de Cagny, divisées en lots qui ont une superficie moyenne de 450 m².

Ces jardins sont loués à l'année à une population de jardiniers amateurs qui sont pour la plupart installés depuis quinze ans, voire plus. Certains se souviennent encore des inondations de 2001 provoquées par la crue de la Somme.

Le prix de location annuelle est en 2023 de 30 euros pour les cagnysiens, 40 euros pour les autres personnes. Certains courageux sont locataires de deux, parfois trois lots, ce qui accroît la charge de culture, mais la récolte aussi.

Un règlement municipal organise les droits et obligations des locataires et depuis 2014, un membre du conseil municipal vérifie régulièrement que ce règlement est respecté. Des rappels oraux ou écrits à ce règlement sont effectués selon les désordres constatés.

Cet endroit permet à des familles de respirer au calme et au

milieu de la nature, sans s'éloigner de la ville. Des passionnés d'horticulture y exercent leur talent au milieu des légumes plantés par leurs voisins, des ruches accueillent des abeilles qui fournissent un miel de qualité que certains cagnysiens connaissent.

Voilà donc un site idéal qui nécessite malgré tout une surveillance de bon aloi, pour éviter des dépôts sauvages, comme hélas, on peut en voir autour d'Amiens.

La population des jardiniers est majoritairement composée d'amiénois vivant en appartement, quelques habitants de Longueau et seulement six cagnysiens (six sur 48 jardiniers !)

Cette proportion pourrait s'expliquer par les atouts des logements de Cagny et des jardins qui les entourent, ou d'un manque d'information sur cette possibilité de cultiver un petit lopin ombragé bien sympathique. C'est le but de cet article que de vous présenter ou rappeler leur existence, une liste d'attente existe en mairie pour les éventuels candidats qui voudront se faire connaître...

A bientôt, j'espère.

Alain SPRIET



Repas des aînés

Le Préporus nous a régalié le 5 mars sous la musique de Julien, le disc jockey. Les 113 invités ont occupé la piste de danse et se sont trémoussés sous des airs de disco, twist et plus encore ! Après 2 ans d'absence pour cause de Covid, quel plaisir de se retrouver autour d'un bon repas et d'une journée chaleureuse.



C'est sous une journée estivale que la réderie s'est tenue le 28 mai. Les badauds étaient nombreux à arpenter le cœur de notre village et à échanger autour de l'espace restauration. Petite Séquence nostalgie avec l'exposition de véhicules de collection animée par l'association « en voiture Simone ». Dans un cadre environnemental, cette année, une caution a été instaurée et restituée après vérification des emplacements propres, cette mesure a été très bien perçue et sera renouvelée.



Pâques

Encore une belle chasse aux œufs cette année dans le magnifique parc de l'Ehpad dont on ne se lasse pas. Deux parcours ont été créés en fonction de l'âge des enfants et chacun est reparti avec un panier bien rempli fêter Pâques en famille.



Fête des voisins XXL



Le 2 juin, une fête des voisins XXL a eu lieu sur la place de la Mairie, une première à l'échelle de la commune.

Ce moment de convivialité a permis à plus de 100 cagnysiens de se retrouver autour du verre de l'amitié.

Si certains Cagnysiens avaient amené leur repas, d'autres ont pu commander en direct auprès de nos

trois partenaires, Le Bon appétit, la Brasserie du Centre et La Toscane.

Beaucoup de sourires, de joies, de rires, des plus petits aux plus grands, tout cela agrémenté de 2 heures de musique live assurée par Guy Sellier qui à travers son large répertoire des Beatles à Calogero en passant par Renaud ou encore le "grand" Charles Aznavour a réussi à vous faire danser voire chanter !

Tous les participants ont apprécié cette jolie soirée et ont déjà pris date pour l'année prochaine.



Les manifestations proposées par le Comité des Fêtes vous sont proposées grâce aux bénévoles et aux élus de la commune. C'est pourquoi nous lançons cet appel pour toutes celles et ceux qui pourraient nous consacrer quelques heures, une ou deux fois par an, afin que nous puissions continuer à animer notre village. Toute aide sera la bienvenue. Soyez acteurs de la vie de votre commune en nous rejoignant.

Un spectacle et des sourires

En ce mois de décembre, plus précisément le 18, s'est déroulé l'arbre de Noël pour les écoliers de l'école et les enfants non scolarisés dans la Commune.

Avec le soutien financier du Comité des Fêtes et de la Municipalité avec l'aide des employés municipaux pour la décoration et la logistique, des bénévoles, pour le service des boissons offertes (beaucoup de demandes pour le chocolat chaud du Père-Noël avec ses mini-marshmallows et le celui de la Mère-Noël Crème fouettée & Spéculoos) et de l'Association des parents d'élèves, pour les gâteaux et autres douceurs. **L'après-midi a été magique pour les enfants.**

Mais la magie de Noël ne serait pas la même sans deux ingrédients :

Un spectacle, plus précisément une représentation de contes, celui des « 7 trésors du père Noël » interprétée par la Compagnie L'Ours Affable et qui a permis à nos bambins de 2 à 11 ans de rêver pendant presque 1 heure.

Second ingrédient...l'avez-vous deviné ? Et oui le point d'orgue de cet après-midi fut la venue du père Noël pour la remise des cadeaux aux 90 enfants présents !



MAIS LA MAGIE S'EST ARRÊTÉE...

...au coup de sifflet final qui a eu lieu dans la foulée de ce moment ! Pour cette **finale France/Argentine**, les conditions avaient été pourtant réunies dans la fan zone : écran géant, buvette et fans. Après un match épique nous sommes repartis chez nous un petit peu à l'image du temps à l'extérieur de cette soirée, gelé et verglacé mais dans le fond quand même heureux d'avoir partagé ce moment de sport.



UNE TOURNÉE EN AVANCE



vin chaud concocté par Monsieur Christophe Deligny.

Après avoir enfilé une petite laine, nos lutins ont ensuite livré les colis aux cagnysiens qui étaient dans l'impossibilité de se déplacer en Mairie.

La traditionnelle remise des colis pour nos aînés de plus de 71 ans s'est déroulée malgré une météo hivernale les 14, 16 et 17 décembre en mairie.

Petite nouveauté, en plus de ce cadeau en provenance de la boutique " le Comptoir de Mathilde", une surprise attendait nos bénéficiaires.

En effet, les lutins du Père-Noël avaient mis à chauffer dans leurs marmites, au choix : un café, un chocolat ou un délicieux





Travaux de voirie rue Jean Catelas

Travaux de voirie rue Jean Catelas avec un nouvel enrobé bienvenu car la route à cet endroit était très dégradée.

A noter que les accotements ont été refaits sur la départementale entre le cimetière de Cagny et St Fuscien.

Prochaines étapes attendues avec impatience : La seconde partie de la rue Jean Catelas entre le chemin de Beauvoir et l'impasse de la Fontaine, puis le carrefour Latapie Tjibaou en très mauvais état.

Sécurité chemin de l'épinette.

Un coussin berlinois a été positionné chemin de l'épinette au niveau de l'entrée des cours de tennis et terrain de football.

Le but est bien sûr de ralentir la vitesse des rares voitures qui passent sur ce chemin très fréquenté par les promeneurs et les sportifs.



Stationnement rue des prés

Des places de stationnement ont été matérialisées rue des prés afin de permettre le stationnement sur la chaussée et libérer ainsi les trottoirs pour permettre aux piétons de circuler en toute sécurité.

Ces places de stationnement permettent également de ralentir la vitesse des voitures dans cette rue étroite.

Pour rappel le stationnement est interdit sur le trottoir.



Rave party Vallée aux loups

C'est à cet endroit que s'est déroulée la rave party en octobre dernier.

Pour rappel le pont sous la rocade où avait été stocké le matériel volumineux est sur le territoire de Cagny, mais l'entrée du chemin d'accès est sur le territoire d'Amiens.

Une rencontre s'était déroulée après ces événements en préfecture sous la présidence de Mr le Préfet avec les élus amiénois en charge du secteur et avec la direction de la police amiénoise.

Il avait été décidé d'installer une barrière à l'entrée du chemin et de creuser un fossé le long du champ adjacent au chemin afin d'éviter que les voitures puissent traverser ce champ.

A ce jour le fossé a été creusé. Une première barrière avait été installée mais rapidement vandalisée.

Une barrière plus solide doit être prochainement installée par les services techniques de la ville d'Amiens.

Eclairage LED

Les dernières rues «communales» ont été équipées d'un éclairage led dernière génération.

Nous testons à cette occasion un dispositif avec capteurs chemin de l'épinette.

Capteurs qui allument l'éclairage au passage d'un véhicule ou d'un piéton.

La commune sera une des premières communes de la métropole à être totalement équipée en éclairage «led» après le changement d'éclairage prévu prochainement sur les voies métropolitaines.



EHPAD



L'Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes Saint-Joseph (EHPAD) Saint-Joseph est un

lieu de vie qui s'est donné pour mission d'accompagner les personnes âgées dans leur vie quotidienne et de répondre le mieux possible à leurs besoins.

Il est implanté sur un terrain de quatre hectares, aux portes d'Amiens, et bénéficie d'une superficie de 6 700 m² habitables. Sa capacité autorisée et installée est de 81 places : 80 places en hébergement permanent et 1 place en hébergement temporaire.

L'EHPAD Saint-Joseph est ouvert aux personnes dépendantes, hommes et femmes, ayant atteint l'âge de 60 ans, ou bénéficiant

d'une dérogation. Chaque admission est subordonnée à la constitution d'un dossier médical et administratif. Après avis du médecin coordonnateur de l'établissement, l'admission est prononcée par la directrice.

Nous pouvons proposer aux Cagnisiens/siennes âgés de plus de 60 ans la possibilité de venir déjeuner au sein de l'établissement en réservant auprès du secrétariat 48 heures à l'avance (03.22.50.30.90). Le prix d'un repas est de 9 euros. Le repas débute à 12h et se termine vers 13h.

Lors de leur venue pour partager le repas avec les résidents, possibilité est faite d'assister à l'animation du jour et de partager le goûter (gracieusement). L'activité débute à 14h30 et se termine pour 16h30.

Registre nominatif communal

Dans les circonstances actuelles de fortes chaleurs et à la veille des vacances d'été la commune renforce sa vigilance et sa veille sociale et sanitaire.

Comme nous le faisons chaque année, nous invitons toutes les personnes âgées isolées ou handicapées à figurer sur le registre nominatif communal.

CE REGISTRE EST BIEN SUR CONFIDENTIEL

Il permet un contact périodique par téléphone ou par une visite à votre domicile.

L'inscription peut se faire

- Par téléphone en contactant la mairie au **03 22 50 30 00**
- Par Mail à mairie.cagny@amiens-metropole.com

En vous déplaçant en mairie bien sûr aux heures d'ouverture

Plan Canicule

Le secteur de l'Avre a été placé le **15 juin dernier** au niveau «alerte». C'est la conséquence de la sécheresse que nous connaissons depuis plusieurs mois, sécheresse et canicules récurrentes avec qui nous allons devoir composer dorénavant.

Concrètement qu'est-ce que cela signifie ?

A ce stade de second niveau :

- **L'arrosage des pelouses et des jardins potagers est interdit entre 11h et 18h.**
- **Le remplissage des piscines est interdit**, sauf mise à niveau et premier remplissage si le chantier a débuté avant les premières mesures d'interdiction
- **Le lavage des véhicules** à titre privé est **interdit**
- **Le nettoyage des façades, toitures, trottoirs est interdit**
- **L'arrosage des terrains de sport est interdit entre 11h et 18h...**

Des mesures plus restrictives pourront être activées par arrêté préfectoral.

Arrêté préfectoral que vous trouverez affiché en mairie.



**IMPRIMERIE
AMIENS.ROUEN**

Centre OASIS - DURY - 1 allée de la Pépinière - RDC - Bât Passiflore - 80000 AMIENS
Tél. : 09 67 28 17 33 - **E-mail :** commercial@icmmedia.fr - **Site :** www.icmmedia.fr

Particuliers et professionnels

**Entêtes de lettre - Cartes - Dépliants - Flyers - Chemises - Affiches
Blocs - Carnets - Brochures - Etiquettes - Liasses - Plaquettes
Personnalisation de documents - Mailings - Routage...**

Objets publicitaires

Impression numérique - Petits et grands formats

Amandine : passion nature

Comment est venue votre passion pour la photographie animalière ?

Tout simplement par l'amour profond que j'ai pour le monde animal. Je me suis rendue compte que la vie sauvage était tellement proche de nous, et de pouvoir l'immortaliser par le biais de clichés c'était tellement gratifiant ! Je me dis souvent que nous, photographes, nous sommes tellement privilégiés de pouvoir observer et vivre de tels moments dans l'intimité de la faune...

*Depuis quel âge et depuis combien de temps faites-vous cela ?

J'ai dû commencer il y a 6 ans environ, grâce à mon ami de l'époque qui s'était mis dans la photographie notamment animalière, et m'incitait à le suivre. Chose que je n'ai pas tardé à faire... et je le remercie tellement pour ça, car je n'ai depuis jamais arrêté, surtout depuis 3 ou 4 ans. C'est devenu une vraie passion voire même un moteur dans ma vie...

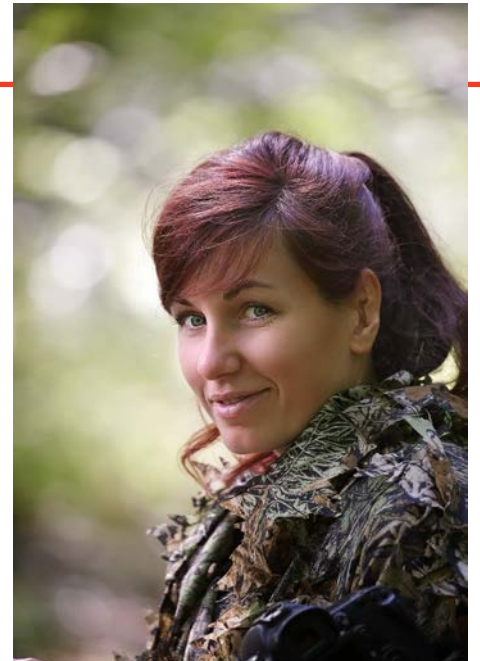
*Combien de temps en moyenne pouvez-vous rester "cachée" pour obtenir un cliché ? Le maximum ?

Alors c'est une question difficile, on se demande souvent combien de temps peut

nous prendre tel ou tel cliché à produire. J'ai moi-même posé la même question à des artistes peintres ou dessinateurs pour leur toile. Mais c'est tellement variable... on peut rester des heures voire des jours à attendre une scène particulière à immortaliser sans jamais y parvenir. Et encore, quand je dis des jours, ça peut être tellement plus. Il faut faire avec ce que nous offre la nature ! Mais par exemple, l'année dernière, lorsque j'affûtais aux renardeaux, j'ai attendu 4 heures allongée sur mes coudes sans rien voir. Alors que la veille, j'avais réussi à faire de supers clichés et observer les petits renardeaux jouer ensemble pendant de bons moments. C'est ça la photo animalière, c'est un peu aussi de la chance ! Même s'il y a beaucoup de temps de repérage, d'observation et d'informations derrière quand même, il faut bien se le dire.

*Votre cliché préféré ? Et pourquoi ?

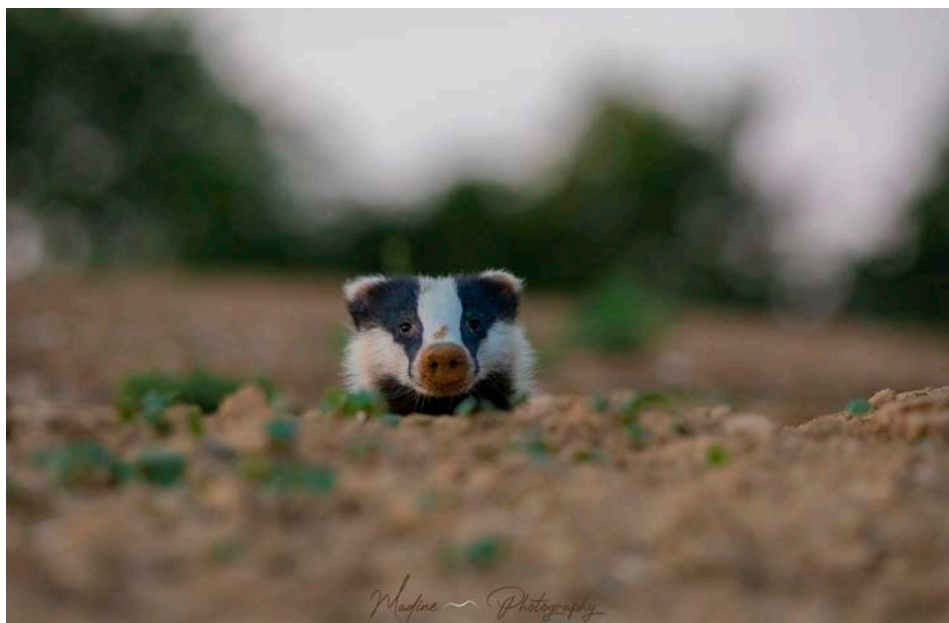
Oh quelle question difficile ! Si je devais en choisir une, même si c'est assez compliqué, ce serait une photographie de blaireau car je suis littéralement tombée amoureuse de cet animal il y a 4 ans, lorsque j'ai capturé mes premières



images de cet animal. Sa démarche, ce qu'il dégage, sa drôlerie, sa sensibilité : tout me plaît. En particulier, je trouve cette photo ci-joint vraiment extra tant du point de vue artistique que du point de vue observation : le flou d'arrière-plan que l'on appelle « bokeh » en langage photographique est juste super, et ce blaireau avec sa truffe pleine de terre qui sort de son terrier je trouve cela excellent ! J'avoue beaucoup aimer cette photo, d'autant plus que c'était un super moment.

*Pour les amateurs, quel matériel utilisez-vous ?

J'ai commencé avec un tout petit reflex, le 100D de chez Canon, pour ceux qui connaissent. J'avais à l'époque un petit objectif 55-250mm qui m'a rendu de bons services mais évidemment trop court ! Je suis passée au téléobjectif, indispensable à la photographie animalière ! Je fais donc la grande majorité de mes photos avec le tamron G2 150-600mm couplé au boîtier 5D mark IV que j'ai depuis bien 3 ans. J'ai aussi un sigma 120-300mm en f2.8 qui me permet d'avoir plus de lumière pour mes photos faites en soirée par exemple, lorsque la luminosité s'affaiblit, mais je m'en sers moins car il est un peu bruyant, et ça, c'est quelque chose qui est assez gênant en photo animalière, les animaux y étant très sensibles. Je projette de passer sur un boîtier hybride prochainement, pour éviter le son que provoque le déclenchement des photos et qui perturbe parfois les



animaux. Aussi, j'en profite pour parler équipement vestimentaire : je m'habille avec des habits de camouflage afin de faire en sorte de me fondre le plus possible avec l'environnement. Évidemment, pas de parfum lorsque l'on décide d'aller affûter !

***Votre ressenti sur votre 1ère exposition à Cagny ?**

J'ai adoré. Je ne savais vraiment pas comment cela allait se passer, s'il y aurait du monde intéressé, combien, etc. Ça a été une grande surprise de comptabiliser autant de personnes, qui venaient par moment de la journée en nombre ! Malheureusement, je n'avais pas le temps de discuter avec tout le monde, il y a peut-être des gens qui auraient aimé cela et je m'en excuse. Je me suis rendue compte de tout ce que la préparation/installation d'une exposition impliquait, je n'avais même pas le temps d'être sur le téléphone pour faire davantage de communication et j'ai même oublié de relancer mon entourage sur l'expo ! D'ailleurs, après deux jours comme cela à discuter constamment autour des animaux et de la photographie, le jour d'après l'expo fait tout drôle, j'avais comme l'impression d'un vide. À réitérer avec grand plaisir !

***Vous qui vous baladez dans les coins les plus reculés de notre commune, comment jugez vous la "pollution" ou la bio diversité ?**

Ah très bonne interrogation... qui m'attriste en même temps. Il n'y a pas une seule de mes sorties où je ne vois pas un seul déchet traîner. C'est un véritable fléau, certains endroits sont pires que d'autres (plastiques en tout genre, papiers, cartouches, appareils électroniques et j'en passe certains endroits sont de véritables

décharges). J'ai d'ailleurs même croisé des salariés de la SANEF il y a peu, qui nettoyaient des débris dans un chemin, ils étaient outrés de ces « œuvres » humaines. Malheureusement, il n'y a rien de possible à faire, à part espérer un peu plus d'humanité et de respect de la part des gens.

En ce qui concerne la biodiversité, cela dépend des années : les lièvres que l'on peut ne presque pas voir selon certaines années, pour les lapins en général moins de problèmes j'ai des endroits où je suis quasiment sûre d'en voir. Par contre pour ce qui est des sangliers, je n'en vois quasiment jamais. Je n'ai réussi à en prendre qu'une seule fois en photo et cela date d'un épisode neigeux en 2019. Pourtant cette année, j'ai repéré beaucoup de traces d'empreintes mais je n'en ai pas encore vu lors de mes sorties. Ce sont des animaux qui restent quand même très nocturnes, du fait de la chasse. Pour le renard, c'est très compliqué car étant un animal très chassé, il est hyper vigilant et reste très difficile à photographier dans notre région. Les renardeaux quant à eux, ne connaissent pas encore les travers de l'humain et ce qu'ils risquent à y être exposés... Je profite donc de cette innocence mais la gorge serrée. Idem pour mes très chères familles de blaireaux que j'espère toujours revoir en bonne santé et tous présents sur les terriers lors de mes sorties, mais aussi le restant de l'année. En effet, une fois l'ouverture de la chasse en septembre, je ne sors quasiment plus tellement les animaux en sont redevenus terriblement farouches. Un vrai contraste avec le restant de l'année, notamment avec la période des naissances au printemps, la saison que j'attends tous les ans avec grande impatience car c'est le retour de la vie, autant animale que végétale.

***Quels sont vos projets ?**

Vaste question ! Au niveau photographique, je tente des concours de photographie animalière, j'ai d'ailleurs eu une photo sélectionnée sur le concours d'une exposition en Auvergne au mois de mai.

J'aimerais beaucoup faire une exposition axée sur le blaireau voire aussi sur le renard, mais j'ai besoin de faire pas mal d'autres observations de ces animaux avant. Cependant, la météo ne le permet pas toujours, de ce fait je « perds » du temps sur les possibles occasions notamment lors des naissances, là où les clichés seraient les plus « faciles » à réaliser. Je vais aussi proposer mon exposition du mois de janvier aux environs d'Amiens et la ville même, il sera donc peut être possible de la revoir avec possiblement de nouvelles photos de ce printemps.

***Pour terminer, quel est votre meilleur souvenir que vous ayez vécu à Cagny ?**

Maintenant je pense pouvoir dire que mon exposition du mois de janvier est à ce jour mon meilleur souvenir sur le territoire cagnysien 😊

Ce partage de ma passion, avec tous ces retours positifs me remplissent le cœur. J'ai tellement d'amour pour le monde animal, souligné par la tristesse de ce que l'humain est capable de faire contre la nature au quotidien, que cela me tient à cœur de vous montrer que la vie sauvage est là, à quelques pas de chez vous, bien vivante et à sa place.

Merci à vous de m'avoir donné l'occasion de vous montrer cette vie sauvage, ravie que cela ait plu, c'était partagé 😊

Vous avez un talent ?

Vous faites de la musique, vous jouez dans une troupe de théâtre, vous êtes artiste de cirque, peintre, sculpteur, photographe, jardinier etc...

Alors contactez-nous vous serez le prochain à figurer sur cette page et bénéficier d'un coup de pouce de la Mairie pour vous produire dans notre commune pour la fête de musique 2024 par exemple.

Réponses au Courrier Picard

La rubrique « courrier des lecteurs » du courrier picard propose un espace d'expression.

Chacun est censé pouvoir s'exprimer, c'est une bonne chose, c'est la démocratie.

Sauf que, lorsqu'un habitant de Cagny, fidèle contributeur de cette rubrique s'exprime pour donner son avis et critiquer au passage la gestion de la commune et surtout le Maire, ce journal ne publie pas ma réponse.

C'est pour cela que vous trouverez ici sans esprit « polémique », mais pour que les habitants de Cagny soient correctement informés, mes réponses non publiées par le courrier picard.

En effet, si le lecteur du courrier Picard peut se contenter d'approximations ou de fausses informations, comme c'est le cas ici, j'estime que les habitants de Cagny méritent une information précise.

Je joints au passage un « message personnel » qui n'est pas le seul envoyé par ce Monsieur.

Un peu de tolérance pour les soirées festives

André Pollard, de Cagny (Somme) :

Je suis allé promener mon chien à proximité de la rave-party ce dimanche matin où des jeunes très sympas faisaient encore la fête. Je ne comprends pas qu'ils puissent déranger quelqu'un, vu que l'endroit choisi est bien éloigné des premières habitations. Je préfère voir des jeunes faire la fête là-bas plutôt que d'y trouver des voitures brûlées qui restent là des jours et des semaines comme cela arrive souvent. Pareil

pour le stand de tir, juste à côté qui, lui, fonctionne tous les dimanches mais cela ne semble déranger personne. Alors, un peu de tolérance pour nos jeunes qui ont besoin de s'amuser certains jours !

puissance du son alors que, paradoxalement, certains habitants de Cagny, n'ont rien entendu.

Est-ce une raison pour tolérer ces soirées festives comme le suggère ce Monsieur ?

Non, bien sûr.

Cela m'a d'ailleurs valu également une lettre anonyme de menaces parce que j'ai déposé plainte...

Pour ce qui concerne les voitures brûlées sur ce secteur, je fais systématiquement et rapidement retirer les voitures volées et brûlées sur le territoire de Cagny, au frais du contribuable Cagnysien lorsque le propriétaire ne peut être identifié, mais bien évidemment je n'interviens pas pour les épaves déposées sur le territoire d'Amiens.

Je préviens bien sur le maire de secteur d'Amiens.

Ne rien faire, ce n'est pas ma conception du rôle de Maire.

Depuis mon élection en 2014, je travaille avec les élus pour l'intérêt général et dans l'intérêt du plus grand nombre. Et je continuerai ainsi jusqu'à la fin de mon mandat électoral.

Bien à vous
A Moliens

Manque de lumière

André Pollard, de Cagny (Somme), s'interroge sur la logique des mesures de réduction d'éclairage la nuit :

Pourquoi avoir investi hier 290 000 € dans des réverbères à basse consommation, à Cagny, pour faire des économies et les éteindre aujourd'hui ? C'est comme acheter une voiture électrique et la laisser au garage. Dépenser l'argent public (nos impôts) dans de l'éclairage pour se retrouver après dans le noir, faut vraiment pas être une lumière...

En effet annoncer que la commune a investi 290.000 Euros pour transformer l'éclairage de la commune en Led est une fausse information.

Il suffit pour s'en assurer de reprendre nos bulletins municipaux numéros 13 de novembre 2022 et 7 de février 2017 où il est clairement indiqué que cet investissement de 168000 euros dont 99000 euros à la charge de la commune comprend « le remplacement de près de cent candélabres, qui étaient pour la plupart rouillés, érodés, et donc dangereux, » et ce montant, qui ne tient pas compte de plus des subventions obtenues, ne correspond pas bien sûr au simple coût du remplacement des ampoules « sodium » très énergivores par des ampoules leds.

Dans l'article paru dans le courrier picard du 2 novembre dernier il est écrit « nous avons **changé les lampadaires des lotissements garenne** en investissant 160.000 euros dans les leds et **les nouveaux mats**.

Il n'est pas nécessaire d'avoir suivi de hautes études pour savoir que le prix d'un lampadaire n'est pas le même que le prix d'une ampoule.

Je suis heureux d'avoir, avec les élus, sécurisé l'ensemble des lotissements « garenne » en changeant tous les lampadaires et modernisé l'éclairage de la commune ce qui nous a permis de réduire la dépense énergétique de près de 50%.

Sur un autre sujet, **la rave party du mois d'octobre 2022**, ce Monsieur, a également donné son avis que vous trouverez ci-dessous.

Chacun appréciera la subtilité des propos du « message personnel » en particulier les habitants de Cagny qui m'ont contacté dans la nuit du samedi au dimanche 30 octobre dernier.

De même que les habitants des quartiers sud d'Amiens, de Longueau et même de Camon.

Des Cagnysiens m'ont indiqué que leur maison « tremblait » sous la



La liste Bien Vivre à Cagny

Dans le bulletin municipal numéro 13 de novembre dernier, la liste d'opposition de Mr Labelle et Mme Veru a énuméré l'ensemble des travaux à réaliser sur la commune, après avoir questionné, écrivent-ils, les Cagnysiens.

Nous n'avons bien sûr pas attendu nos opposants pour poser ces questions aux habitants de Cagny et pour identifier l'ensemble des travaux à réaliser.

Il aurait été plus judicieux avec cette liste «à la Prevert» d'indiquer également les coûts de réalisation pour le contribuable de Cagny et la façon de financer ces travaux.

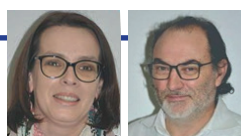
Mr Labelle et Mme Veru siègent en commission «finances» du

conseil municipal et sont censés connaître les moyens financiers limités de la commune.

Être élu et responsable, c'est surtout trouver le juste équilibre entre dépenses d'investissement et ressources financières.

Mr Labelle devrait le savoir, lui qui avait indiqué lors de ses deux campagnes pour les élections municipales, en 2014 et 2020 qu'il n'augmenterait pas les impôts des cagnysiens s'il était élu.

Ce qui ne l'a pas empêché, confronté aux réalités économiques, de voter l'augmentation de la fiscalité en Avril 2021 afin de trouver de nouvelles ressources financières.



PAROLE A L'OPPOSITION

Cagnysiennes et cagnysiens,

C'est avec un grand intérêt que nous voyons la fin des travaux de restructuration de notre école. Il est cependant bien dommage qu'il y ait eu si peu de concertation et de communication au niveau de l'avancement des travaux. A ce jour, nous n'avons pas eu de compte rendu sur les réunions de chantier et la commission travaux ne s'est pas encore réunie. Certaines anomalies auraient peut-être pu être évitées. Elles engendreront très certainement des coûts d'entretien supplémentaire non négligeables.

Nous espérons que pour les travaux de la cantine /garderie, pour lesquels une concertation semble se mettre en place, la communication sera réelle et constructive. Nous attendons la réunion de la commission d'appel d'offre pour les travaux complémentaires induits par les solutions non appropriées au fonctionnement de la vie scolaire.

Nous tenons à clarifier nos prises de décisions sur les demandes

de subventions de matériel que nous n'avons pas votées : nous ne sommes pas contre ces subventions mais contre les informations imprécises dans ces domaines.

À la suite des différentes réunions de la commission finance, nous pouvons affirmer que des fonds sont économisés afin de réaliser des travaux dans la commune, mais sans savoir lesquels.

Nous regrettons que la taxe d'aménagements soit passée de 3% à 5% car cela nuit à l'attractivité de la commune.

Enfin est-il utile d'avoir un beau panneau de communication sans réelles informations, mis à part les festivités. Il serait peut-être plus judicieux de diffuser les travaux qui sont réalisés sur la commune (voirie, ...) ou même la recherche de collaborateur pour la commune par exemple.

Nous sommes à votre écoute, n'hésitez pas à nous contacter.

Votre opposition constructive.

ÉVÉNEMENTS

NAISSANCES Bienvenue à...

BLANQUET Thaïs	03 mars 2022
LISIAK Maya	31 août 2022
CHEMLALI Amel	05 mars 2023

MARIAGE Ils se sont unis...

M. MERLUZZI Nicolas et Mme PLANCKAERT Caroline	24/06/2023
---	------------

DÉCÈS Ils nous ont quittés...

DIOT Joëlle	03 février 2022	VALENTON Anne	02 janvier 2023
DECROIX Francine	13 février 2022	SALOMÉ Guy	10 janvier 2023
TRIQUET Josiane	04 mars 2022	TOUATI Henri	13 janvier 2023
MOREAUX Etienne	26 octobre 2022	DELBEKE Thérèse	23 janvier 2023
VANHERSECKE Serge	28 octobre 2022	AVINEE Jean-Claude	23 janvier 2023
GODIN Alain	16 novembre 2022	LENGLET Roger	24 février 2023
TELLIER André	21 novembre 2022	TELLIER Rolande	29 mars 2023
TOURNÉ Robert	26 novembre 2022	THIESSET Frédéric	03 avril 2023
FLANDRE Pierre	29 novembre 2022	BELDAME Charlotte	15 avril 2023
SELLIER Janine	04 décembre 2022	WIEJAK Fernande	09 mai 2023
MEERSMAN Marie-Thérèse	04 décembre 2022	DÉSIRÉ Louissette	10 mai 2023
JACOB Jean-Marie	04 décembre 2022	DUCROCQ Anne-Marie	13 mai 2023
PHILIPPE Jacques	14 décembre 2022	MAURIAUCOURT Hélène	13 mai 2023
HÉQUETTE Francis	20 décembre 2022	LORRAIN Jacqueline	16 mai 2023
SAGEOT Georges	27 décembre 2022	SAUVÉ Delphine	23 mai 2023



6^{ème} ÉDITION

CAGNY-FLIP

7 et 8
octobre 2023

SAMEDI 10H-19H
DIMANCHE 10H-17H

SALLE DES FÊTES ET TENNIS COUVERT
CHEMIN DE L'ÉPINETTE 80330 **CAGNY**

ENTRÉE **5€**
GRATUIT POUR LES ENFANTS -12 ANS ACCOMPAGNÉS
+ DE **800 M²** DÉDIÉS AUX JEUX DE BAR
FLIPPERS - BABY-FOOTS - ARCADES - PINCABS
RESTAURATION SUR PLACE

Vous souhaitez recevoir les informations municipales par courriel ? Envoyez-nous un mail en indiquant simplement vos nom, prénom et adresse postale à l'adresse suivante : cagny.com@gmail.com

COMMUNICATION : Retrouvez-nous sur ...

Notre site internet : www.ville-cagny.fr - Notre page Facebook : [mairiedecagny-80](https://www.facebook.com/mairiedecagny-80)

Notre mailing : cagny.com@gmail.com - Notre panneau numérique

Mairie de Cagny

Place Emile Zola – 80330 CAGNY - Tél : 03.22.50.30.00 - Mail : mairie.cagny@amiens-metropole.com

La mairie est **ouverte au public** le lundi, mardi et jeudi de 14h à 17h30 et le mercredi et le vendredi de 8h à 12h

La mairie est **ouverte sur rendez-vous** le lundi, mardi et jeudi de 8h à 12h

Les élus vous reçoivent sur rendez-vous du lundi au vendredi de 17h à 20h et le samedi de 9h à 12h

ASTREINTE TÉLÉPHONIQUE : en dehors des heures de présence mairie, pour toute urgence, composez le ☎ 06 85 58 64 93